

Thibault THOMAS 34 9

De: Damien THOMAS [damtho84@yahoo.fr]
Envoyé: mardi 26 octobre 2021 09:58
À: Thibault THOMAS 34 9
Objet: Fwd: Notre proposition pour votre complémentaire santé

Envoyé de mon iPhone

Début du message transféré :

De: AFI assurances <conseillersante@afiassurances.fr>
Date: 25 octobre 2021 à 22:46:02 UTC+2
À: damtho84@yahoo.fr
Objet: Notre proposition pour votre complémentaire santé

Votre devis mutuelle santé : découvrez votre offre personnalisée
Si ce message ne s'affiche pas correctement, [suivez ce lien](#)



Mieux comparer
Mieux vous conseiller
Mieux vous assurer

Votre devis personnalisé pour votre complémentaire santé

M. THIBAUT THOMAS,

Suite à votre demande d'information sur le site de l'un de nos partenaires pour votre prochaine **Complémentaire Santé**, j'ai le plaisir de vous communiquer **votre devis personnalisé**.

► Rappel de vos besoins :

Nombre de personnes à assurer : 1 personne

Assuré(s) :

Homme, né le 06/02/1958
Sécurité sociale
Département : 34



Date de début de contrat souhaitée : 31/12/2021

Détail de vos besoins :

Hospitalisation : **Non renseigné**
Dentaire : **Non renseigné**
Optique : **Non renseigné**
Médecin : **Non renseigné**

► Votre cotisation mensuelle :

Vous avez souhaité obtenir un devis pour la complémentaire santé suivante : **AFI SANTE Libertéo 100% ECO - Formule 7**.

	Votre formule : AFI SANTE Libertéo 100% ECO	Vos garanties : <ul style="list-style-type: none">Hospitalisation : 300 %Dentaire : 350 %	Votre tarif : 123,44€ / mois
---	---	---	--

Formule 7

- Optique : 450 €
- Médecin : 250 %

Formule 1	Formule 2	Formule 3	Formule 4	Formule 5	Formule 6	Formule 7	Formule 8
56,19 €	62,40 €	69,53 €	75,97 €	89,14 €	107,63 €	123,44 €	127,29 €



[LIRE LES GARANTIES \(pdf\)](#)



[LIRE LES CONDITIONS GÉNÉRALES \(pdf\)](#)

Vous avez la possibilité, sur simple demande, de recevoir un devis d'autres compagnies d'assurances.



La gamme Libertéo a obtenu le Label Excellence 2021 !

Les Dossiers de l'Épargne, organisme indépendant, l'ont reconnu comme étant un des meilleurs contrats du marché et ce, pour la 2ème année consécutive !

► Comment souscrire votre contrat ?

Pour compléter votre dossier de souscription, munissez-vous de :

- votre attestation vitale
- votre Relevé d'Identité Bancaire (ou coordonnées bancaires)



Par téléphone :

au 01 83 77 57 30
du lundi au vendredi
de 9h à 18h

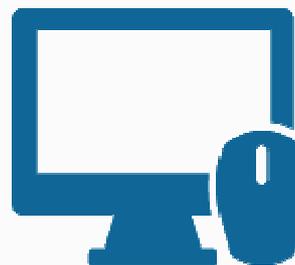
[Rappelez-moi](#)



Par courrier :

Complétez votre dossier de souscription puis envoyez-le nous par voie postale

[Téléchargez votre dossier](#)



En ligne :

Sélectionnez la formule qui vous convient et souscrivez en ligne.

[Souscrivez en ligne](#)

► Pourquoi choisir AFI assurances ?



Des garanties adaptées à vos besoins



Votre budget sans lourdes dépenses



Une assistance 24h/24 et 7j/7



Un interlocuteur expert privilégié



Des services innovants et pratiques

Pour toute question complémentaire, je reste à votre disposition au numéro suivant : **01 83 77 57 30**

Cordialement,



Information relative aux frais de gestion :

Conformément à la loi n°2019-733 du 14 juillet 2019 relative au droit de résiliation sans frais des contrats de complémentaire santé, nous vous prions de trouver ci-après le rapport prestations/cotisations ainsi que le montant et la composition des frais de gestion de votre futur contrat d'assurance santé. Veuillez prendre connaissance de ces informations avant la signature de votre demande d'adhésion :

- Le rapport prestations/cotisations¹⁰ est de 61,70%
- Le taux des frais de gestion¹¹ s'établit à 31,85%

¹⁰Le ratio entre le montant des prestations versées pour le remboursement et l'indemnisation des frais occasionnés par une maladie, une maternité ou un accident et le montant des cotisations ou primes afférentes à ces garanties représente la part des cotisations ou primes collectées, hors taxes, par l'organisme assureur au titre de l'ensemble des garanties couvrant le remboursement ou l'indemnisation des frais précités, qui est utilisée pour le versement des prestations correspondant à ces garanties.

¹¹Le ratio entre le montant total des frais de gestion au titre du remboursement et de l'indemnisation des frais occasionnés par une maladie, une maternité ou un accident et le montant des cotisations ou primes afférentes à ces garanties représente la part des cotisations ou primes collectées, hors taxes, par l'organisme assureur au titre de l'ensemble des garanties couvrant le remboursement ou l'indemnisation des frais précités, qui est utilisée pour le financement des frais de gestion.

Ces frais de gestion recouvrent l'ensemble des sommes engagées pour concevoir les contrats, les commercialiser (dont le réseau commercial, le marketing, les commissions des intermédiaires), les souscrire (dont l'encaissement des cotisations, la gestion des résiliations, le suivi comptable et juridique) et les gérer (dont le remboursement, la gestion du tiers payant, l'information client, l'assistance, les services, les prestations complémentaires), c'est-à-dire accomplir toutes les tâches incombant à l'organisme assureur dans le respect des garanties contractuelles.

AFI ASSURANCES - SAS au capital de 10000 € - Société de courtage d'assurances
404 414 583 RCS Evry - N°ORIAS 07 027 969 - orias.fr - RCP n°55986761
AFI assurances est rémunéré par l'assureur.

Si nous ne vous avons pas donné entière satisfaction, vous pouvez nous faire part de vos suggestions ou réclamations en écrivant à : reclamation@afiassurances.fr
Consultez nos mentions légales

Vos données personnelles peuvent faire l'objet de transferts hors de l'Union Européenne encadrés par des règles strictes de protection, de sécurité et d'accès. Une information précise sur ces transferts de données peut vous être donnée sur simple demande par courrier pour faire valoir votre droit d'accès en écrivant à : AFI assurances – 12 rue du Bois Guillaume – 91055 Evry-Courcouronnes Cedex.

Conformément à l'article 27/34 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données nominatives vous concernant à exercer par courrier ou en appelant le 01 83 77 57 30 ou par email à droitacc@afiassurances.fr.
Pour ne plus recevoir de courriers électroniques de la part d'AFI assurances, veuillez suivre ce lien